

**EXTRAIT DU REGISTRE D**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Bertrand MALQUIER**

**Séance publique du JEUDI 28 MARS 2024 à 18h00**

Date de convocation : 14 mars 2024

<b>Délibération</b>
<b>N°C2024_54</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	<b>72</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>70</b>
Pour :	70
Contre :	0
Abstention :	2

**SECRETARE DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel**

**PRESENTS :** ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; AZIBERT Gérard ; BANOS Eric, BELART Xavier ; BELLOTTI Emma ; BONHOMME Mireille ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CARLESSO Christine ; CASTAN Luc ; CESAR Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRANCOIS Patrick ; GERMA Alain ; GUENFICI Alexandre ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MAILLARD Sylvain ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; NUNEZ Frédéric ; PAIRO Jacques ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RIO Jean-Louis ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VILLEGAS Jean-Antoine ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** BOUTIE Catherine ; GIARDINA Vincenzo ; MALQUIER Bertrand ; PY Michel ; VICO Alain

**EXCUSES :** BASTIE Yves ; DARAUD Jean-François ; HUYNH-VAN Nathalie ; PINET Marie-Christine ; ROCHER Edouard

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** BOUTIE Catherine (jusqu'à la délibération N°C2024\_42) ; CHING Monique (jusqu'à la délibération N°C2024\_43) ; GIARDINA Vincenzo (jusqu'à la délibération N°C2024\_44) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2024\_45) ; PY Michel (jusqu'à la délibération N°C2024\_43)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** ALDEBERT Didier ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; CHARPENTIER Christine ; FAURAN Jean-Paul ; GOUIRY Catherine ; HERNANDEZ Joël ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; RENAULT Régine ; THIVENT Viviane

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** CHING Monique (à partir de la délibération N°C2024\_44) ; VICO Alain (jusqu'à la délibération N°C2024\_68)

## **Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires**

**OBJET : FINANCES - Budget ZA La Peyrelade : affectation des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2311-5,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 mars 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023 pour le budget ZA La Peyrelade de la Communauté d'Agglomération,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 mars 2024 approuvant le Compte Financier Unique 2023,

## N°C2024\_54 (2)

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 011-241100593-20240328-C2024\_54-BF



**Considérant** que les résultats de l'exercice 2023 étaient les suivants dans le tableau ci-dessous,

**Considérant** que les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Financier Unique (dispositions reprises par l'article L.5211-36 pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

Le Conseil décide que les résultats sont définitivement arrêtés et sont donc proposées les affectations comme suit :

Fonctionnement	
Résultat reporté 2022	0,00 €
Résultat de l'exercice 2023	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2023	0,00 €
Résultat reporté de fonctionnement 2024 (002)	0,00 €
Investissement	
Résultat reporté 2022	93 956,03 €
Résultat de l'exercice 2023	111 502,62 €
Résultat de clôture d'investissement 2023 (001)	205 458,65 €
RAR en dépenses à reporter en 2024	0,00 €
RAR en recettes à reporter en 2024	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement 2023	205 458,65 €
Montant à financer	0,00 €
Affectation en investissement 2024 (1068)	0,00 €

Décision de reprise des résultats :

- Affectation en section d'investissement (compte 1068) 0,00€
- Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002) 0,00 €

**Par 70 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide :**

- D'approuver les opérations d'affectation des résultats telles que décrites ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**N°C2024\_54 (3)**

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 011-241100593-20240328-C2024\_54-BF

**S<sup>2</sup>LO**

Délibération certifiée exécutoire compte  
tenu de sa transmission  
en Sous-Préfecture

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
**Bertrand MALQUIER,**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |PUB|

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).*